



HAL
open science

Sépultures à incinération du Ier siècle à Tavel (Gard)

Sylvain Gagnière, Jacky Granier, Roger Perrot

► **To cite this version:**

Sylvain Gagnière, Jacky Granier, Roger Perrot. Sépultures à incinération du Ier siècle à Tavel (Gard). Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine, 1961, 19 (1), pp.232-241. 10.3406/galia.1961.2324 . hal-01926189

HAL Id: hal-01926189

<https://hal.science/hal-01926189>

Submitted on 25 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

SÉPULTURES A INCINÉRATION DU 1^{er} SIÈCLE A TAVEL (GARD)

Le 20 mai 1960, M. André Avon, instituteur à Tavel (Gard), nous signalait la découverte de tombes dans un champ situé dans les environs de cette localité et appartenant à M. Odoyer, propriétaire-viticulteur. Le gisement se trouvant sur le territoire de la circonscription archéologique de Montpellier, nous avisâmes aussitôt le Directeur, M. Gallet de Santerre, qui se rendit le 9 juin sur les lieux et voulut bien, après un examen minutieux des objets trouvés et du site, nous charger d'entreprendre l'étude de ces sépultures. De son côté, M. Odoyer nous confia aimablement le mobilier, afin que nous puissions l'examiner avec plus de facilité et procéder au nettoyage et à la restauration des pièces. Le lieu de la découverte (voir fig. 1) se situe à environ

2 km, 500 à l'Est de Tavel, au centre d'un champ qui s'étend en bordure et au Sud de la route de Pujaut (route D 177, au lieu-dit « Roquautes » ou « Roques-Hautes »¹). C'est en ce point, en effet, que M. Odoyer, procédant au défouage du terrain avec son tracteur, accrocha les tombes qui se trouvaient à 0 m, 50 seulement de profondeur. Il vit surgir plusieurs poteries et put ensuite recueillir dans les terres

[1 Sur la carte d'E. M. au 20.000^e, Avignon n° 5, édition 1954, on trouve : « Roques-Hautes et les Paluds ». Les éditions antérieures donnent : « Roquaute et Palux ». Les coordonnées du point exact où étaient enfouies les sépultures sont : X : 792, 225 ; Y : 192, 500 ; Z : 60 quadrillage kilométrique projection Lambert III, zone Sud. Ces précisions ont été obtenues grâce à un relevé effectué sur le terrain, par M. Léon Germand.

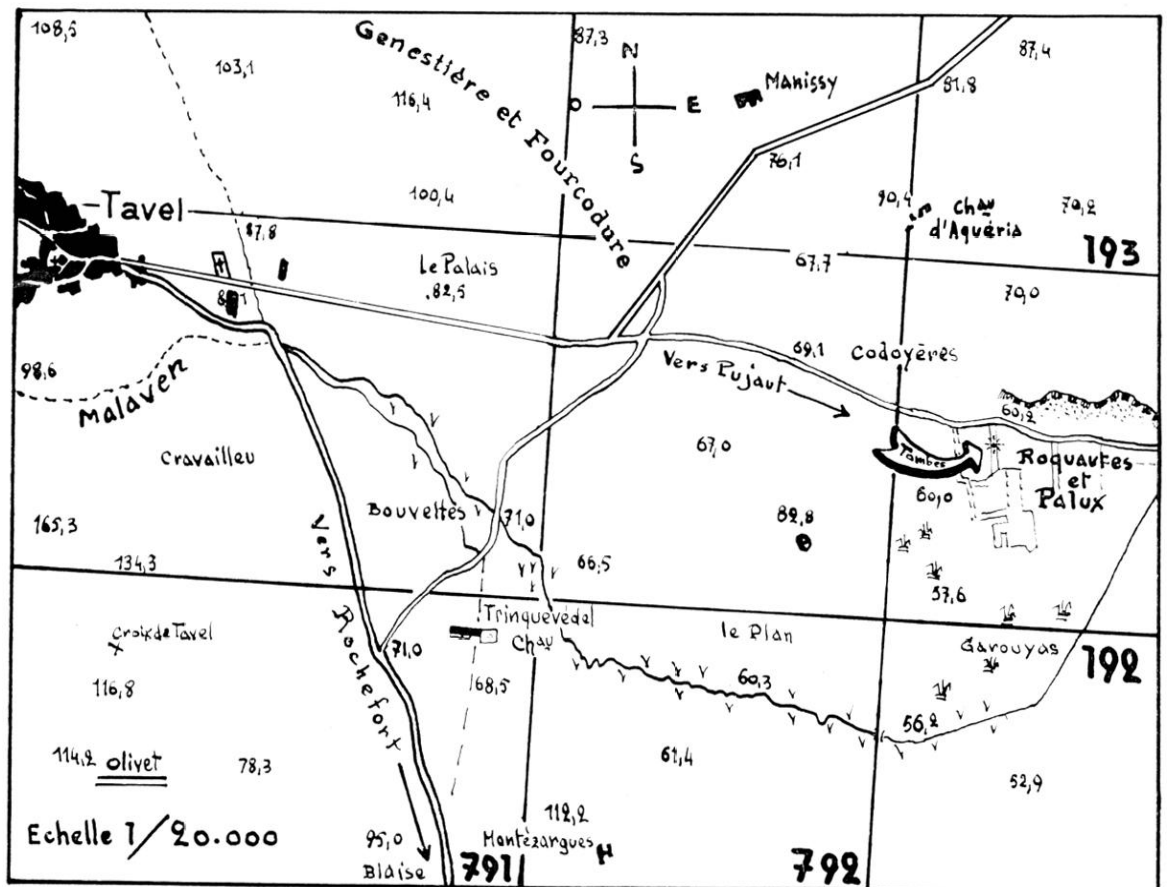


Fig. 1. - Plan de situation des sépultures, d'après un relevé effectué sur le terrain par M. L. Germand. (Dessin J. Granier).

un mobilier assez abondant voir fig. 3, malheureusement mélangé et en partie brisé par le soc de la charrue ou par le poids du tracteur.

Ces sépultures étaient constituées par des cistes cylindriques en mollasse burdigalienne blanchâtre, fermées par un couvercle plat, circulaire, en même pierre. Elles reposaient dans la terre arable sur un substratum de tufs quaternaires gris-cendrés, à *Fruticicola hispida*, vestiges d'anciens dépôts de prairie-marécage (voir *Annere*). Les deux cistes funéraires (pl. 2, n° 1) ont respectivement 27 et 30 centimètres de hauteur, un diamètre de 32 centimètres, une profondeur de 20 à 22 centimètres et une épaisseur de 4 centimètres. Un couvercle seulement a pu être conservé. Son diamètre est égal à celui de la ciste et son épaisseur de 3 centimètres environ. On nous avait également signalé une autre sépulture dans un grand récipient en poterie (*olla* ou amphore à panse sphérique) qui aurait été placé entre ces deux cistes, mais nous pensons plutôt que ce récipient, dont on a retrouvé d'importants débris, servait tout simplement de réceptacle à une bonne partie du mobilier des deux incinérations, les dimensions trop exigües des cistes ne permettant pas d'y loger autre chose que les urnes en verre qui s'y trouvaient (voir fig. 6, n° 10).

Les ossements provenant de ces urnes sont très fragmentés : ils dénotent une incinération très poussée, avec fendillement et couleur caractéristiques. Aussi toute tentative de détermination concernant le sexe ou l'âge doit-elle être éliminée. Nous avons eu, par contre, la possibilité de trouver, mélangés à ces débris, les restes d'un membre antérieur d'un suidé, probablement *Sus domesticus*, représenté par une extrémité inférieure d'humerus (trochlée) et une extrémité supérieure de cubitus (olécrane) et de radius, ayant appartenu à un même membre. C'est donc une patte plus ou moins entière qui a été jetée dans le bûcher, pendant l'incinération, en qualité d'offrande. Ces os (fig. 2), présentent les mêmes traces de calcination que les restes humains.

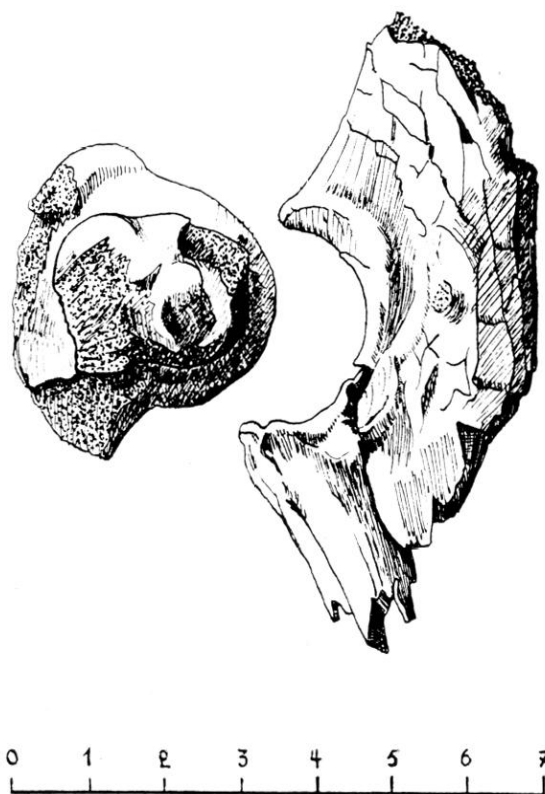


Fig. 2. Ossements de suidé. (Dessin J. Granier).

Inventaire du mobilier

A. -- Terra sigillata: (fig. 3 et 4) :

1. -- Bol hémisphérique type Ritterling 8. *Diamètre*: 6 cm. 5; *hauteur*: 3 centimètres. *Marque* illisible (mauvaise impression). (Fig. 4, n° 2).
2. -- Bol hémisphérique type Ritt. 8. *Diamètre*: 6 cm. 20, *hauteur* 3 centimètres. *Marque*: OF ANAT (?).
3. -- Bol hémisphérique type Ritt. 8. *Diamètre*: 7 cm. 20; *hauteur* 3 cm. 60. *Marque*: OF MOM (?).
4. -- Bol. Ritt. 8. *Diamètre*: 11 cm. 50; *hauteur*: 6 cm. 20. *Marque*: OF CAST. (Fig. 4, n° 1).
5. -- Bol Ritt. 8. *Diamètre*: 11 cm. 20; *hauteur*: 5 cm. 90. *Marque* OF CAST.
6. -- Bol Ritt. 8. 4 fragments seulement. Dimensions incontrôlables. Plus petit que 4 et 5. Peut-être plus surbaissé. *Marque*: SILVINI. (Fig. 4, n° 1).

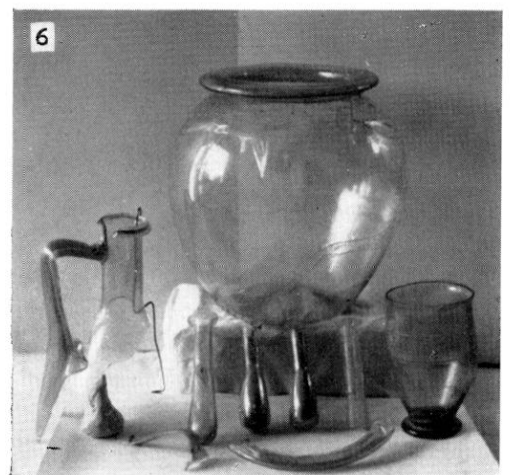
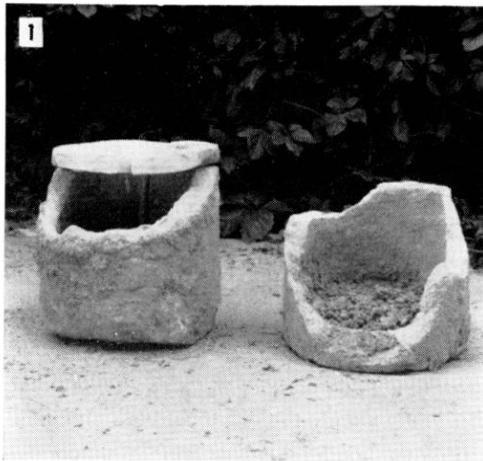


Fig. 3. — 1 : les deux cistes en mollasse ; 2 : le mobilier ; 3 : bols en *terra sigillata* ; 4 : vases de fantaisie et patères en *terra sigillata* ; 5 : poterie indigène, lampe et couteau ; 6 : verrerie. (Clichés S. Gagnière).

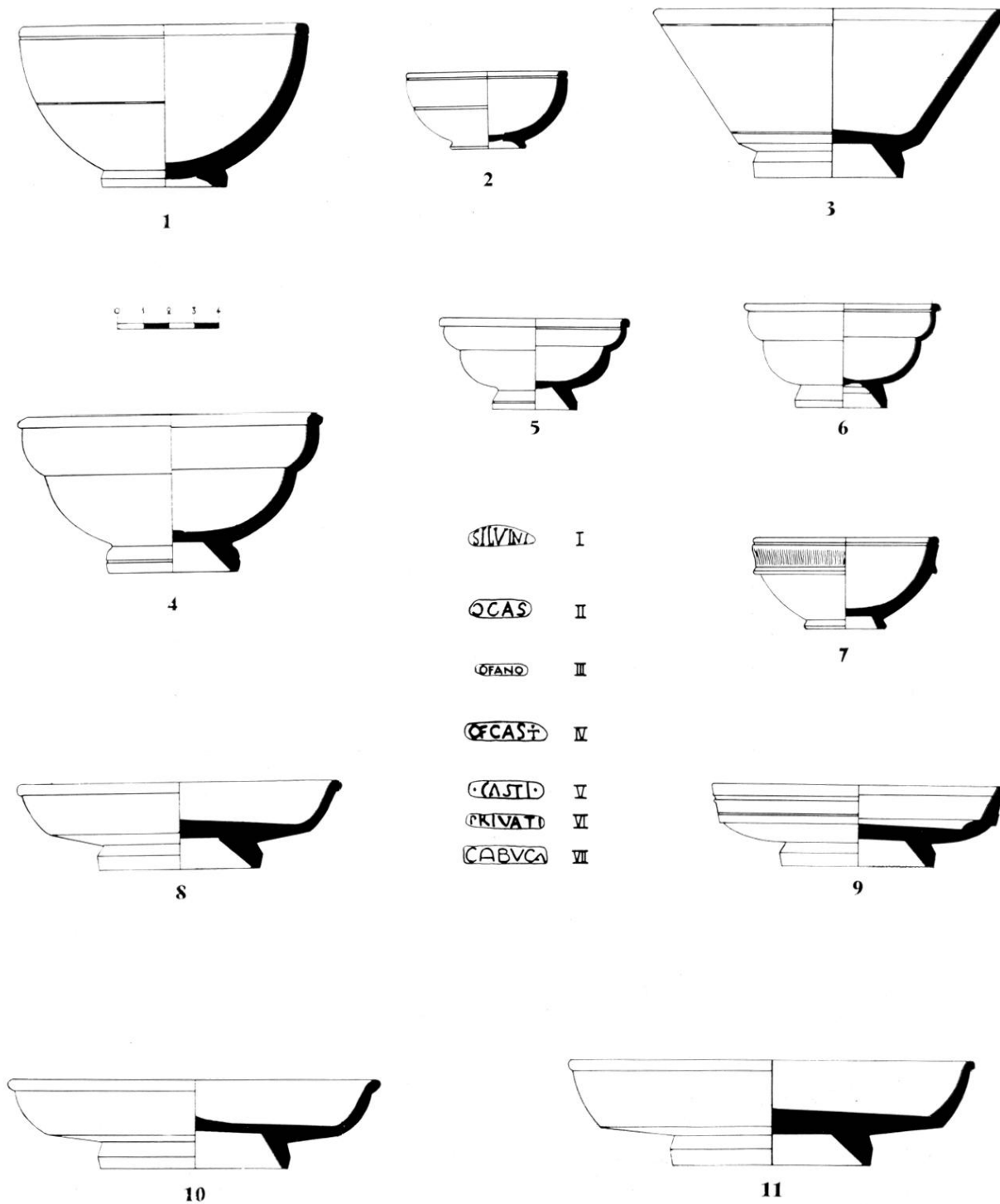
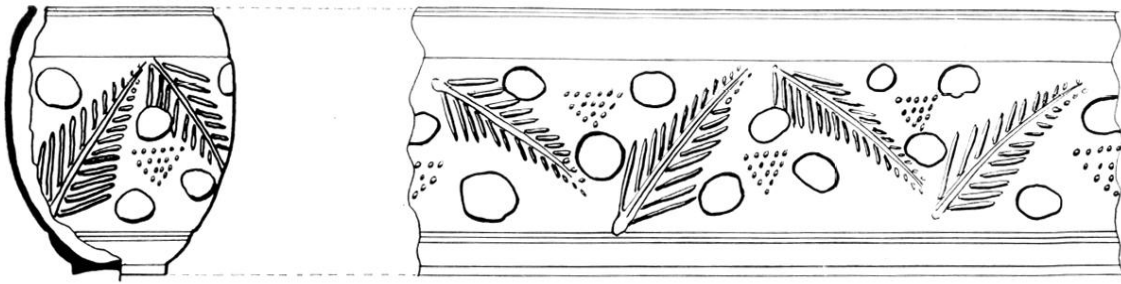
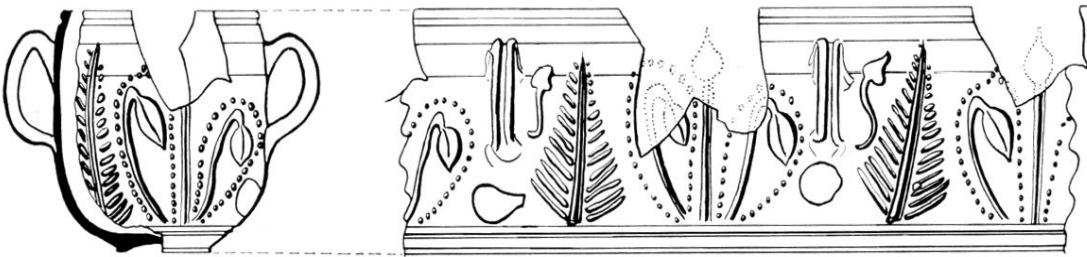


Fig. 4. - Vases en terra sigillata. (Dessin J. Granier).

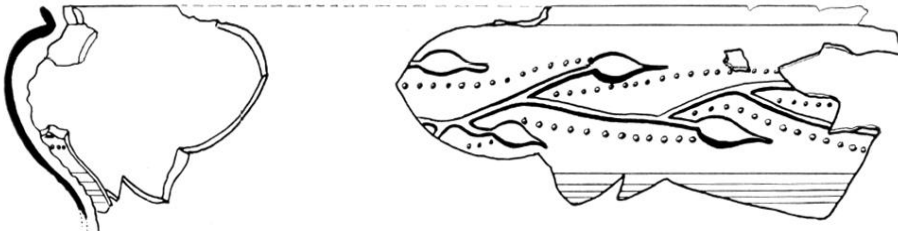
7. — Vase (bol) tronconique. Type : Dragendorff 33. *Diamètre* : 14 cm. 25 ; *hauteur* : 6 cm. 40. *Marque* : O CAS. (Fig. 4, nos 3 et II).
8. — Bol. Type : Drag. 27. *Diamètre* : 12 cm. 20 ; *haut* : 6 centimètres. *Marque* : illisible (mauvaise impression). (Fig. 4, n° 4).
9. — Bol Drag. 27. *Diamètre* : 7 cm. 70 ; *hauteur* : 3 cm. 50. *Marque* : OF ANO. (Fig. 4, nos 5 et III).
10. — Bol Drag. 27. *Diamètre* : 7 cm. 90 ; *hauteur* : 4 centimètres. *Marque* : illisible. (Fig. 4, n° 6).
11. — Bol Drag. 27. *Diamètre* : 8 cm. 30 ; *hauteur* : 4 cm. 10. *Marque* : OF MOM ?
12. — Bol type Drag. 24/25. *Diamètre* : 7 cm. 50 ; *hauteur* : 3 cm. 50. *Marque* : illisible (MOM ?). (Fig. 4, n° 7).
13. — Patère du type Drag 15/17. *Diamètre* : 11 cm. 80 ; *hauteur* : 3 cm. 10. *Marque* : ? (Fig. 4, n° 9).
14. — Patère du type Drag. 18. *Diamètre* : 12 cm. 95 ; *hauteur* : 3 cm. 30. *Marque* : CASTI. (Fig. 4, n° 8).
15. — Patère type Drag. 18. *Diamètre* : 14 cm. 90 ; *hauteur* : 3 cm. 40. *Marque* : OF CASTI (T et I liés). (Fig. 4, nos 10 et IV).
16. — Patère Drag. 18. *Diamètre* : 16 cm. 40. *Hauteur* : 4 centimètres. *Marque* : CASTI. (Fig. 4, nos 11 et V).
17. — Patère Drag. 18. *Diamètre* : 15 cm. 30 ; *hauteur* : 3 cm. 40. *Marque* : PRIVATI. (Fig. 4, n° VI).
18. — Patère Drag. 18. *Diamètre* : 17 cm. 20 ; *hauteur* : 4 centimètres. *Marque* : disparue.
19. — Patère Drag. 18. *Diamètre* : 17 cm. 20 ; *hauteur* : 4 centimètres. *Marque* : CABUCA. (Fig. 4, n° VII).
- B. — *Vases de fantaisie à décors d'applique à la barbotine* (fig. 3 et 5) :
20. — Gobelet haut à parois fines, décoré de palmettes, grappes de raisins, pastilles. — Pâte jaunâtre, engobe brun-rouge. *Diamètre maximum* : 7 cm. 80 ; *hauteur* : 8 cm. 70. (Fig. 5, n° 1).
21. — Gobelet de même forme que le précédent mais à deux anses. Décoré de palmettes, feuilles d'eau pédonculées, pastilles et grênetis. Même pâte et même engobe que le précédent. *Diamètre maximum* : 7 cm. 30 ; *hauteur* : 7 cm. 90. (Fig. 5, n° 2).
22. — Gobelet en tous points identique au précédent. *Diamètre max.* : 7 cm. 20 ; *hauteur* : 7 cm. 6.
23. — Gobelet à panse renflée et à rebord évasé. Parois minces. Décoré de feuilles d'eau pédonculées et grênetis. Même pâte et même engobe que les trois précédents. *Diamètre max.* 9 centimètres ; *hauteur* : ? (Fig. 5, n° 3).
24. — Pied de gobelet à parois minces. Pâte et engobe identiques. Dimensions et formes indéterminables. Semble se rapprocher du vase 23.
25. — Plusieurs fragments de vases à parois minces. Même pâte et même engobe que les précédents. Décors : feuilles d'eau pédonculées et grênetis.
- C. — *Lampes à huile en verre cuite* (fig. 3 et 6) :
26. — Lampe du type 9 C de Dressel. Pâte jaunâtre. Traces d'un engobe brun à reflets métalliques. Sans anse. Trou d'alimentation en haut et légèrement à gauche. Il manque un fragment du bec. *Discus* orné d'une panoplie de gladiateur : à gauche, long sabre à lame recourbée ; à droite, casque à larges bords et visière, orné au sommet d'une tête de rapace. (Décor n° 73 de P. de Brun et S. Gagnière, *Les Lampes antiques du Musée Calvet d'Avignon*, 1937). Décor très usé. Pas de marque. *Longueur* : 8 cm. 75 ; *diamètre* du réservoir 6 centimètres ; *largeur du bec* : 4 cm. 20 ; *hauteur* : 2 cm. 50. (Fig. 6, n° 3).
27. — Un petit fragment du réservoir d'une lampe analogue.
- D. — *Poterie indigène d'usage courant* (fig. 3 et 6) :
28. — Vase à parois minces (2 à 3 millimètres) à panse renflée et rebord évasé. Pâte gris foncé, légère. Dégraissant de sable fin. Deux filets horizontaux gravés en creux sur le tiers supérieur de la panse. *Diamètre maximum* : 9 cm. 50 ; *diamètre de l'ouverture* : 7 cm. 40 ; *hauteur* : 7 cm. 65. (Fig. 6, n° 8).



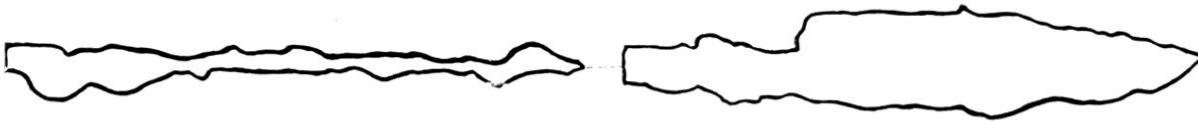
1



2



3



4

Fig. 5. - Vases de fantaisie et couteau. (Dessin R. Perrot).

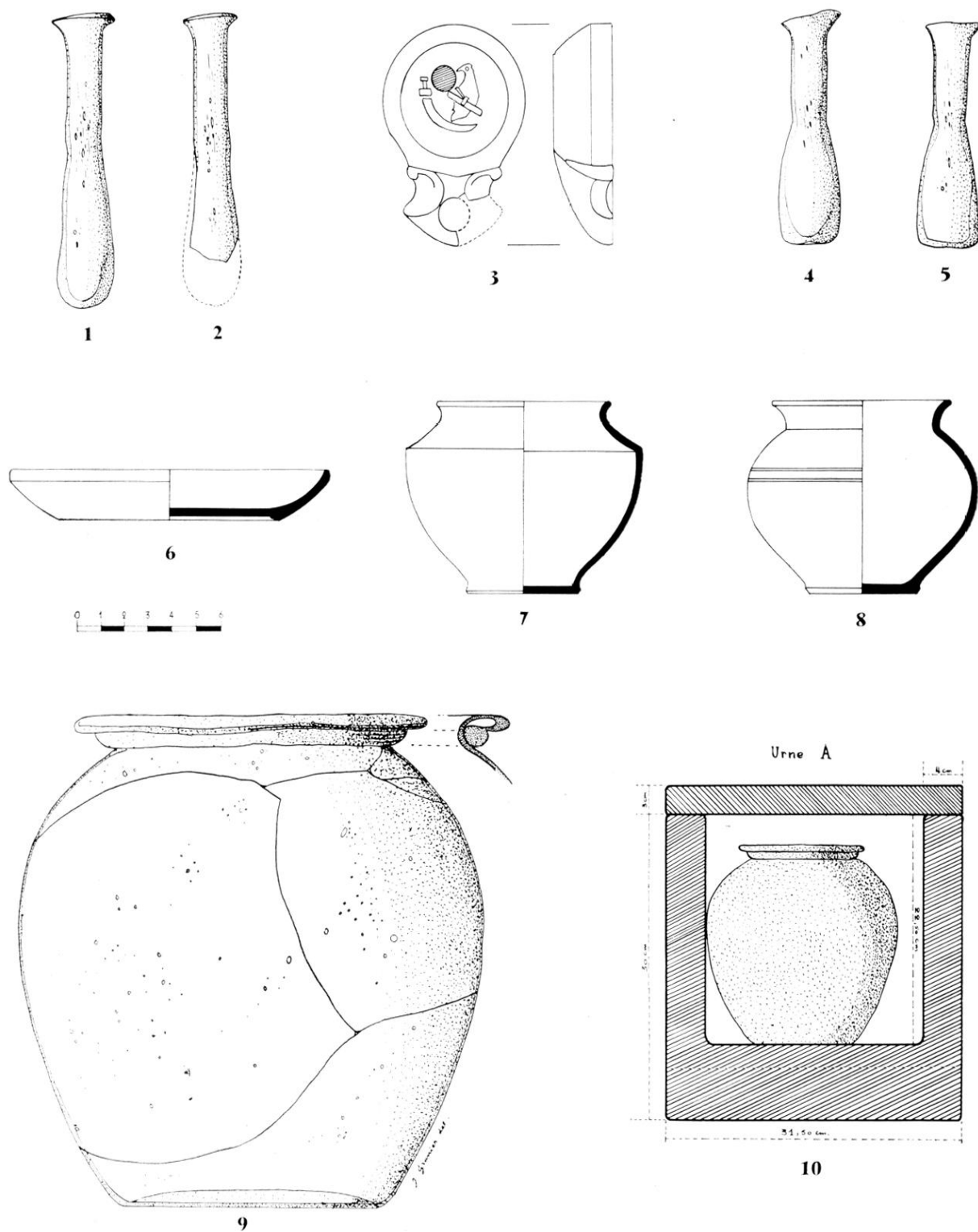


Fig. 6. - Verrerie, lampe et poterie indigène. (Dessin J. Granier).

29. — Vase de même forme mais avec carène sur le tiers supérieur. Panse renflée, rebord évasé. Parois minces. Pâte gris foncé rugueuse. Dégraissant de sable plus grossier que dans le vase 28. *Diamètre maximum*: 9 cm. 90; *diamètre de la base*: 4 cm. 70; *diam. de l'ouverture*: 7 cm. 35; *hauteur*: 7 cm. 60. (Pl. 5, n° 7).

30. — Soucoupe à pâte rosée avec traces de couverte rouge (sans doute une imitation locale des patères en *terra sigillata*). Dégraissant de sable très fin. *Diamètre*: 13 cm. 35; *hauteur*: 2 centimètres. (Pl. 5, n° 6). Pas de marque.

30 bis. — Quatre fragments d'une soucoupe identique à la précédente mais légèrement plus grande. Dimensions incontrôlables.

31-32-33-34-35-36-37 : nombreux fragments de poterie d'usage courant, appartenant au moins à 7 récipients différents.

E. — *Objet métallique* (fig. 3 et 5) :

38. — Lame de couteau en fer avec vestige de soie épaisse, très oxydé. *Longueur de la lame*: 14 centimètres; *longueur du vestige de la soie*: 6 centimètres; *largeur de la lame*: 3 centimètres. (Fig. 5, n° 4).

F. — *Verrerie* (fig. 3 et 6) :

39. — Urne cinéraire en verre bleuté, à pâte assez pure, sans couvercle. Panse renflée, ouverture circulaire, large rebord; forme générale ovoïde bi-tronquée. *Diamètre maximum*: 19 cm. 40; *diamètre de la base*: 10 cm. 50; *diamètre de l'ouverture (rebord compris)*: 14 cm. 70; *hauteur*: 19 cm. 40; *type*: 1 de Morin-Jean. (Fig. 3, n° 9).

40. — Urne cinéraire identique à la précédente mais légèrement plus petite. Dimensions incontrôlables (il manque de nombreux fragments).

41. — Gobelet en verre vert-bleuté. Forme générale cylindrique à ouverture légèrement évasée. Terminé par un tronc de cône reposant sur un pied bas circulaire. *Diamètre maximum*: 6 cm. 50; *hauteur*: 10 cm. 80; *diamètre de la base ou pied*: 4 cm. 50; *type*: 109 de Morin-Jean. (Fig. 7).

42-43. — Deux balsamiques en verre bleu-verdâtre pâle. Rebord évasé, col cylindrique,

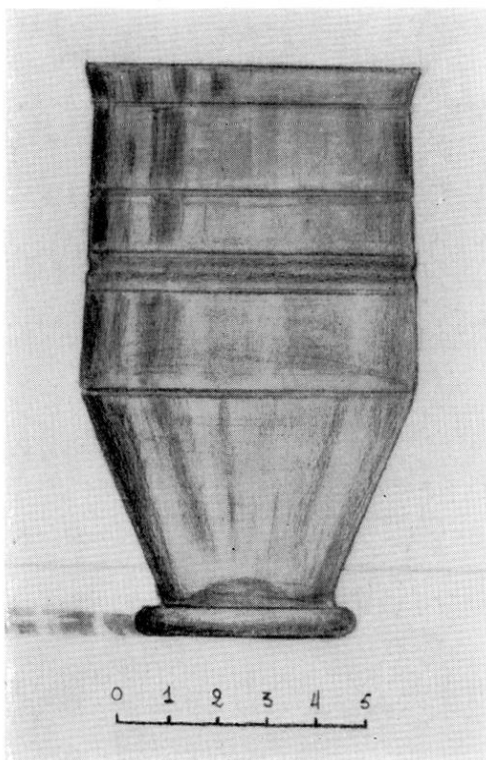


Fig. 7. — Gobelet n° 41. (Dessin L. Germand).

panse légèrement renflée, fond plat. Étranglement vers la mi-hauteur. *Hauteur*: 9 centimètres environ; *diamètre maximum*: 2 cm. 50 environ; *type*: 21 de Morin-Jean. (Fig. 6, nos 4 et 5).

44-45. — Deux balsamiques en verre bleu-verdâtre; rebord évasé, col cylindrique, panse très peu renflée, fond rond, étranglement vers la mi-hauteur. *Diamètre maximum*: 2 cm. 40 environ; *hauteur*: 11 cm. 70 environ; *type*: 20 de Morin-Jean. (Fig. 6, nos 1 et 2).

46. — Anse en verre vert. *Longueur*: 6 cm. 50 environ.

47. — Fragment du bord d'un gobelet en verre blanc; forme exacte indéterminable, sans doute cylindrique ou cylindro-conique. *Épaisseur*: 1 millimètre; *diamètre à l'ouverture*: 6 cm. 50 environ.

48. — Col d'une bouteille avec anse en verre de couleur verte; *type*: 57 de Morin-Jean. (Fig. 8).

49. — Onze fragments d'un récipient indéterminé en verre jaune. Parois très minces,

Probablement forme cubique, parallélépipédique ou prismatique. Très nombreuses bulles dans la pâte.

L'examen de ce mobilier nous permet d'avancer qu'il appartient, dans son ensemble, au milieu du 1^{er} siècle de notre ère. Les bols se rapportent en effet aux formes 24/25, 27 et 33 de Dragendorf et 8 de Ritterling, qui sont de l'époque claudienne. De même les patères accusent les formes 15/17 et 18 de Dragendorf et se situent aux règnes de Claude et de Néron. Même datation pour la lampe qui, par son bec en tête d'enclume de fortes proportions, paraît se placer entre les variantes B et C du type 9 de Dressel, donc chronologiquement à l'époque néronienne.

Ces constatations apportent un élément précis pour la datation des vases à parois fines dont l'ornementation se rapproche de celle des vases trouvés à San Calocero et datés du 1^{er} siècle².

Selon toute vraisemblance, les incinérations de Tavel remontent à la fin du règne de Claude ou au début de celui de Néron, c'est-à-dire à une époque que l'on peut placer entre les années 50 et 60 de notre ère³.

S. GAGNIÈRE, J. GRANIER, R. PERROT.

ANNEXE

FAUNE MALACOLOGIQUE RECUEILLIE DANS LES SÉPULTURES

En lavant et en tamisant les terres contenues dans les urnes funéraires, j'ai recueilli et déterminé les espèces suivantes :

1. — *Orychilus alliarius* Miller. — Hygro-

(2) N. LAMBOGLIA: *Gli Scavi nella zona paleocristiana di S. Calocera (Albenga)*, Istituto di Studi Liguri, 1948.

(3) Tous nos remerciements vont à M. Gallet de Santerre, Directeur de la circonscription des antiquités historiques, qui a bien voulu nous confier l'étude du matériel funéraire, à MM. Odoyer, propriétaire du terrain et Léon Germand, Conservateur du Musée d'Histoire naturelle d'Avignon, à qui nous devons les renseignements concernant la topographie et la nature géologique du gisement.

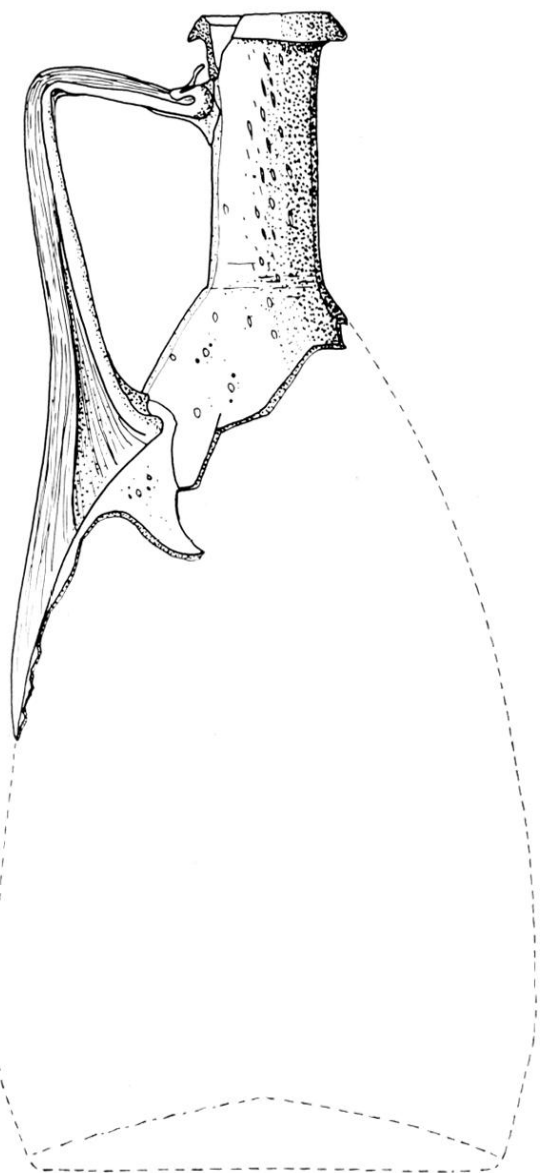


Fig. 8. — Bouteille n° 48. (Dessin J. Granier).

- phile. Vit principalement au bord des marécages.
2. — *Vitrea crystallina* Müller. — Hygrophile. Souvent au bord des marécages.
3. — *Fruticicola hispida* Linné. — Hygrophile. Habite les lieux humides et aérés.
4. — *Helicella conspurcata* Draparnaud. — Recherche les stations un peu humides.
5. — *Cochlicella ventricosa* Draparnaud. — Xérothermique.
6. — *Rumina decollata* Linné. — Mésophile.

S'enfonce en terre pendant les périodes de sécheresse.

7. — *Caecilioides acicula* Müller. — Vit enfouie assez profondément dans la terre. Souvent dans la terre des tombeaux.
8. — *Vallonia pulchella* Müller. — Nettement hygrophile. Commune à la périphérie des marais.
9. — *Cochlicopa lubrica* Müller. — Hygrophile. Presque toujours dans les stations humides.
10. — *Cyclostoma elegans* Müller. — Généralement xérophile.
11. — *Limnaea fusca* C. Pfeiffer. — Aquatique dulcicole. Principalement dans les marais.

Si *Caecilioides acicula* est bien à sa place dans des tombes et si la présence des espèces xérophiles et mésophiles telles *Cochlicella ventricosa*, *Rumina decollata*, *Cyclostoma elegans* et, à la rigueur, *Helicella conspurcata*, n'est nullement inattendue dans ces urnes funéraires au demeurant assez mal closes par leur grossier couvercle de molasse, par contre les espèces hygrophiles et particulièrement *Vallonia pulchella* et *Orychilus alliarius*, indiquent un milieu franchement marécageux, beaucoup plus que ne l'est actuellement celui de ce quartier. Quant à *Limnaea fusca*, elle n'a pu

pénétrer à l'intérieur des sépultures qu'à la faveur d'une inondation plus ou moins prolongée du terrain. Par ailleurs, il est difficile d'admettre que les habitants aient placé leurs tombes au beau milieu d'un marais.

Toutes ces constatations autorisent l'hypothèse suivante, avancée par M. Gagnière : les deux tombes de Tavel ont été, de toute évidence, enfouies dans un milieu relativement sec, car il est vraisemblable que les Gaulois de cette époque avaient, les premiers, asséché ces terres situées en bordure de l'étang de Pujaut. Plus tard, pendant la période des grandes invasions, les systèmes de drainage et d'irrigation, non entretenus dans les exploitations agricoles dévastées et désertées, se détériorèrent complètement, abandonnant au marécage le terrain qu'ils lui avaient ravi, permettant ainsi aux mollusques hygrophiles et aquatiques de pénétrer à l'intérieur des sépultures. Ce n'est qu'après le calme revenu que les habitants asséchèrent et cultivèrent à nouveau ce quartier, lui donnant à peu près l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui. La présence dans les terres, autour des sépultures, de zones de tuf à faune marécageuse, semble corroborer cette hypothèse.

J. GRANIER.